

[Accueil](#) > Romainville : le Syctom lance une concertation préalable pour la modernisation du centre de transfert et de tri des déchets

Centre de tri de Romainville

Le Syctom souhaite trouver la solution la plus appropriée aux acteurs locaux

Le Syctom, a officiellement lancé lundi 19 juin dernier l'information du public pour la **concertation préalable** concernant la modernisation de son centre de **transfert et de tri des déchets** situé à **Romainville**. **L'ouverture de la concertation préalable est prévue le 5 juillet 2017 dans le cadre d'une réunion publique à Romainville et se poursuivra jusqu'au mois de novembre 2017.**

Au-delà de la complète **rénovation du bâti**, le syndicat souhaite **augmenter la capacité de son centre de tri, accueillir des biodéchets et transformer sa déchèterie**. Trois propositions sont faites, allant d'une modernisation simple à la création d'une chaufferie pour alimenter un réseau de chaleur sur le territoire. Le Syctom prévoit d'investir 250 à 350 M€ pour son centre qui accueille les ordures d'Est Ensemble et de deux arrondissements parisiens. Ce débat doit s'achever à l'automne avant une prise de décision par le comité syndical du Syctom.

Les caractéristiques essentielles envisagées dans le cadre de ce projet :

- Traitement architectural et urbain de qualité
- Extension de la capacité des collectes sélectives multi-matériaux à 60 000 tonnes par an (intégration de l'extension des consignes de tri)
- Accueil des biodéchets, préparation et le transfert par voie fluviale en vue d'un traitement sur un site externalisé. Pour une partie minoritaire du gisement, installation de compostage sur site afin de couvrir des besoins locaux en compost.
- Maintien de l'activité de déchèterie, création d'une ressourcerie / atelier de réparation
- Usage massif et privilégié de la voie fluviale via le Canal de l'Ourcq pour les flux sortants afin de limiter le transport par camions
- Pour les Ordures Ménagères résiduelles (OMr), 3 approches sont envisagées :
 - 1. Réception et transfert des OMr, configuration actuelle améliorée par l'usage massif de la voie d'eau
 - 2. Préparation, conditionnement, constitution d'un stock tampon pour une partie du flux d'OMR puis transfert par voie fluviale vers d'autres installations,
 - 3. Préparation des OMr et implantation d'une installation de combustion de CSR pour couvrir les besoins énergétiques du territoire en appont de sources géothermiques à l'étude par l'EPT 8 - Est Ensemble.

Un [site Internet dédié](#) à la concertation a donc été lancé et une **réunion publique** se tiendra le **5 juillet**.

La concertation préalable pour ce projet se déroule sur une période de cinq mois, **à compter du 5 juillet 2017, avec une clôture en novembre et un bilan de la concertation prévu en décembre 2017.**

□

Source : Syctom

iDéchets :

le SIETREM change de prestataire

Collecte des déchets : le SIETREM change de prestataire

Siredom_ecocentre_Coudray-Montceaux

Le 18e éco-centre du réseau du Siredom ouvrira ses portes lundi 26 juin prochain

Rapport de l'ADEME

ADEME publie le référentiel national des coûts de gestion du service public de gestion des déchets (données 2014)

Rapport REP

L'ORDIF publie les données 2015 des filières à responsabilité élargie du producteur en Île-de-France relatives aux emballages et produits de

[l'agrofourniture et, aux déchets d'activités de soins à risques infectieux](#)

Mise à jour :

20/06/2017

Repères :

Le centre de traitement de Romainville a été créé en 1904, dans les mêmes années que les trois autres usines du centre de l'agglomération (Ivry-Paris 13e pour le quart Sud-Est de l'agglomération, Issy-les-Moulineaux au Sud-Ouest et Saint-Ouen au Nord-Ouest). Le site a accueilli successivement un centre de transfert vers le fer et le fleuve en vue de la valorisation agricole des déchets parisiens, puis une usine d'incinération produisant de l'électricité et actuellement, sous la responsabilité du Sycotom, un centre de transfert (capacité de 350 000 t), deux centres de tri de collecte sélective et d'encombrants et une déchetterie. Un projet de centre de tri-méthanisation-compostage a été abandonné à la suite d'une décision du Tribunal Administratif de Montreuil en avril 2013.

Le Sycotom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, traite et valorise chaque année près de 2,5 millions de tonnes de déchets ménagers produites par 5,7 millions d'habitants de 84 communes, dont Paris, sur cinq départements franciliens, soit 10% du traitement des déchets ménagers en France.

La part francilienne des OMr traitées par le Sycotom est de 51 % en 2015.

Documents :

[CP_Projet de reconstruction du centre de traitement des déchets ménagers à Romainville/Bobigny](#)

[DP_Projet de futur centre de traitement des déchets ménagers à Romainville / Bobigny](#)

Voir aussi :

[Sycotom](#)

[Site Internet dédié à la concertation](#)

[Charte de la concertation](#)

Source URL: <https://www.ordif.com/article/romainville-le-sycotom-lance-une-concertation-prealable-pour-la-modernisation-du-centre-de>